

LICENCE PROFESSIONNELLE

GESTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION
DE LA PAIE

“ Chaque jour est une
opportunité pour l'avenir ”

Tess - Licence Professionnelle
Gestion des Systèmes d'Information de la Paie

think
large

“ Devenez un spécialiste
de la gestion de la Paie ”



**Katia
LOBRE**
Responsable
pédagogique



**Annabelle
TURC**
Responsable
de la LP sur
le Campus
de Bourg-en-
Bresse

ALTERNANCE - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

LICENCE PROFESSIONNELLE Gestion des Systèmes d'Information de la Paie

L'objectif de la licence est de former de futurs spécialistes de la paie et de l'administration du personnel capables de maîtriser l'ensemble des informations conduisant à l'élaboration d'un bulletin de paie et au calcul des charges sociales et fiscales sur salaire, d'assurer l'interface entre la paie et la gestion des ressources humaines et enfin aptes à paramétrer les logiciels de paie.

La complexification du droit du travail, et notamment les dispositions relatives à la paie et au calcul de ces charges sociales, ont fortement compliqué le traitement des rémunérations. La formation vise à développer plus particulièrement les compétences transversales suivantes :

- Assurer la veille légale et conventionnelle des données sociales et fiscales
- Produire les bulletins de paie, établir les déclarations sociales et fiscales auprès des divers organismes
- Accompagner les dirigeants dans la gestion administrative du personnel
- Savoir mettre en conformité le Progiciel de Gestion Intégré
- Manager une équipe de collaborateurs dans le service social d'une entreprise ou d'un cabinet d'expertise comptable
- Participer au reporting social, comptable et fiscal

PROGRAMME

LES + DE LA FORMATION

- + **Classement
Eduniversal 2017-
18 des meilleurs
Bac +3** : La Licence
Paie de l'**iaelyon**
est classée dans la
catégorie Ressources Humaines
- + La Licence pro est citée dans
les meilleures formations en
comptabilité-gestion (L'Obs)



SEMESTRE 5 (364 H)

UE 1 : Droit social : relation individuelle, relation collective

UE 2 : TIC : Environnement numérique, progiciel paie, SI RH

UE 3 : Enseignements professionnels : fiscalité des rémunérations, anglais des affaires appliqué à la fonction paie, gestion sociale appliquée 1

UE 4 : Evaluation professionnelle et projet tuteuré 1 : communication, tutorat collectif, réalisation autonome de projet

UE 5 : Approfondissements : mise à niveau droit et gestion, visites d'entreprises, conférences

SEMESTRE 6 (258 H)

UE 1 : Gestion des parties prenantes : GRH et gestion de la paie, mesure de la performance sociale, gestion de la relation client

UE 2 : Enseignements professionnels : gestion sociale appliquée 2, comptabilité des charges sociales, traitement des charges sociales et fiscales, audit du cycle social, anglais des affaires appliqué à la fonction paie

UE 3 : Evaluation professionnelle et projet tuteuré 2 : communication, tutorat collectif, tutorat individuel, réalisation autonome de projet

UE 4 : Approfondissements : visites d'entreprises, conférences



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La licence conduit à la fonction de gestionnaire de paie au sein des services Ressources Humaines ou Comptabilité des entreprises d'une part, ou au sein de cabinets d'Expertise Comptable d'autre part. Elle mène à des métiers à forte dominance de gestion sociale pouvant évoluer vers des postes d'administrateurs du personnel, responsable de gestion de la paie.

SPECIFICITÉS DE LA FORMATION

La Licence professionnelle Gestion des Systèmes d'Information de la Paie intègre également des stagiaires de formation continue ou en contrat de professionnalisation. Elle est accessible sous le régime de la VAE (Validation d'Acquis de l'Expérience) totale ou partielle (sur dossier spécifique).

ENTREPRISES PARTENAIRES

Tereva, DSP, Floriot, Eurex-Pelletier, SOBEC, MFR les Athiauds, CNE Expertise, Cabinet ADB, Vinci Construction, BC Conseils, Shoeller Allibert, RDT Ain, Plastibell, Mazars, DS Paye, Transports de l'Ain

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN BREF

BÉNÉFICIAIRE	Jeunes de 16 à 25 ans révolus (voir conditions dérogatoires pour les 26 ans ou plus).		
ENTREPRISES	Tous les employeurs du secteur privé ou organismes publics		
REMUNERATION MINIMALE	Ancienneté dans le contrat	18-20 ans	21 ans et plus
	1ère année	41% du SMIC	53% du SMIC
	2ème année	49% du SMIC	61% du SMIC
	3ème année	65% du SMIC	78% du SMIC
(ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé s'il est plus favorable)			
AIDES AUX ENTREPRISES*	- En Rhône-Alpes : «Prime régionale à l'apprentissage» 1 000 € minimum par apprenti et par an, versés pour les entreprises de <11 salariés et 1 000 € supplémentaires pour le recrutement d'un nouvel apprenti (jusqu'à 249 salariés) - Exonération totale ou partielle de charges patronales - Crédit d'impôts - Aide à l'embauche d'un salarié handicapé		

(*) Conditions spécifiques d'attribution

LA LICENCE VUE DE L'INTÉRIEUR



Lorène ROYER

Diplômée Promotion 2016-2017

Après un parcours dans le domaine de la Gestion des Entreprises et Administrations (GEA), mon choix s'est porté sur une spécialisation dans le milieu de la paie. J'ai eu connaissance de la formation en alternance GSI Paie sur le site de Bourg-en-Bresse par le biais des journées portes ouvertes. La gestion de paie est un secteur en évolution permanente, il est donc indispensable d'avoir un pied sur le terrain. Mon alternance au sein du groupe japonais « TORAY » m'a permis d'assimiler beaucoup plus rapidement et facilement mes connaissances théoriques apprises par la formation. Celle-ci nous enseigne, avec des professionnels du métier, les règles à maîtriser au niveau du droit social tout en gardant pour objectif la stratégie et les usages de l'entreprise. Elle a été un tremplin dans mon parcours professionnel car aujourd'hui j'occupe un poste en CDD dans l'EAP lyonnais d'un groupe international de transport en commun (Transdev), suivi d'un CDI dans un groupe de consulting informatique présent sur toute la France (Solutec).



Alexis DA CUNHA

Promotion 2015-2016

Lors de mon BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, j'ai pu découvrir le côté évolutif de la paie qui m'a tout de suite attiré. Le fait qu'il s'agisse d'un secteur avec de forts débouchés à court terme m'a également plus. Mon objectif étant de poursuivre mes études en m'assurant une insertion dans le monde professionnel, j'ai donc choisi cette Licence Professionnelle. L'alternance m'a permis une insertion au fil de l'eau grâce aux cours théoriques dispensés par des professionnels et donc la mise en pratique au cabinet, avec une certaine confiance étant donné les fondamentaux acquis. C'est un diplôme particulièrement reconnu par les cabinets d'expertise comptable qui exigent de plus en plus cette montée en compétence apportée par la formation du Campus de Bourg en Bresse. A l'issue de mon année de formation, AUDITIS le cabinet dans lequel j'ai effectué mon alternance, m'a proposé un poste et m'a fourni un portefeuille de clients à gérer. La formation a donc été un réel tremplin pour mon insertion professionnelle.

La Licence professionnelle, Gestion des Systèmes d'Information de la Paie

FORMATIONS REQUISES

La formation s'adresse aux titulaires du DUT GACO, du DUT GEA, du DUT Carrières Juridiques, du BTS Comptabilité et Gestion (CG) ou Gestion PME-PMI et d'une licence Economie-Gestion ou d'une licence de droit (120 crédits ECTS).

ORGANISATION DE LA FORMATION ET DE L'ALTERNANCE

- Cours à partir de septembre, pour une période de 12 mois (622 heures de cours par an)
- Alternance : 15 jours en formation / 15 jours en entreprise en début et fin de mois, périodes les plus importantes pour ce métier
- Soutenance du mémoire en juillet ou en septembre de l'année suivante.

CONDITIONS D'ACCÈS

La sélection et le recrutement se déroulent en 3 étapes :

- 1. Pré-sélection sur dossier + résultats du test SIM** (Score IAE Message). Le test SIM a pour objectif d'évaluer votre culture générale mais ne constitue qu'un des moyens d'évaluation pour l'admission en Licence professionnelle.
- 2. Jury de sélection** : entretien de type professionnel
- 3. Recrutement par l'entreprise**
L'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Le CLEA de l'iaelyon, l'excellence universitaire au service de la formation aux métiers du chiffre



Premier centre de formation aux métiers du chiffre en région Auvergne - Rhône-Alpes, le CLEA (Centre Lyonnais d'Expertise-

Comptable et d'Audit) de l'iaelyon est un acteur incontournable de la formation des futurs experts-comptables, commissaires aux comptes et, plus généralement, de l'ensemble des étudiants se destinant aux métiers du chiffre : comptabilité, audit, finance et contrôle. Le CLEA propose une offre de formation reconnue aussi bien par la profession que par les classements nationaux.

Nous formons près de 800 étudiants chaque année sur les campus de Lyon, Bourg-en-Bresse et à l'international :

Licence 3 et Master CCA - DCG et DSCG - Master 2 Audit Financier et CAFAC - Master 2 IFT Ingénierie Financière et Transaction - Licence Professionnelle Gestion des Systèmes d'Information de la Paie - Certificat Manager IFRS - Certificats CREF

LES PARTENAIRES DU CLEA



CONTACT

sophie.doyonnas@univ-lyon3.fr

Tél : 04 74 23 82 31

Campus de Bourg en Bresse
iaelyon School of Management

Université Jean Moulin

2 rue du 23ème RI – 01000 BOURG EN BRESSE

T. 04 74 23 82 31 – bourgennesse.univ-lyon3.fr

CampusBourgEnBresse- CampusBourg- LinkedIn

